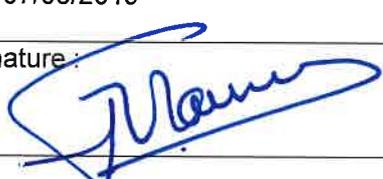
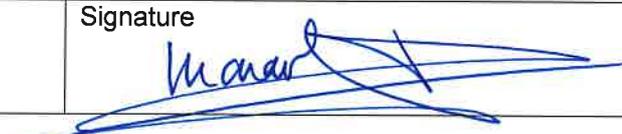




Procédure d'analyse et de gestion des  
risques de corruption  
Groupe MARIE LAURE PLV

Rédigé par : F. ZIMMERMANN	Approuvé par : P. MARAND
Fonction : Dir. Industriel	Fonction : Dir. Général
Le : 07/05/2019	Le : 07/05/2019
Signature : 	Signature 

## 1. Contexte et objectifs de la procédure

### 1.1. CONTEXTE GENERAL

Marie Laure PLV Merchandising, met en œuvre cette procédure afin d'appréhender les risques majeurs susceptibles d'affecter son activité et sa performance, dans l'objectif de se prémunir contre les conséquences juridiques, humaines, économiques, d'image et financières que pourrait générer une vigilance insuffisante. En cartographiant ses risques majeurs, Marie Laure PLV Merchandising crée les conditions d'une plus grande connaissance et donc d'une meilleure maîtrise de ses risques.

La cartographie des risques de corruption est un outil d'identification, d'évaluation, de hiérarchisation et de gestion des risques inhérents aux activités de Marie Laure PLV Merchandising.

### 1.2. OBJECTIFS DE LA PROCEDURE

La cartographie des risques de corruption vise deux séries d'objectifs croisés :

- D'une part, identifier, évaluer, hiérarchiser les risques de corruption pour garantir un programme de conformité anticorruption efficace et adapté au modèle économique de Marie Laure PLV Merchandising ;
- D'autre part, informer l'instance dirigeante et donner aux personnes en charge de la conformité, la visibilité nécessaire pour la mise en œuvre de mesures de prévention et de détection proportionnées aux enjeux identifiés par la cartographie.

### 1.3. Méthodologie de l'analyse des risques chez MLPLV

La cartographie du risque de corruption procède d'une description objective, structurée et documentée des risques existants

- **1ère étape** : rôles et les responsabilités dans l'élaboration, la mise en œuvre et la mise à jour de la cartographie des risques.  
Au sein de Marie Laure PLV Merchandising, les rôles et responsabilités sont répartis comme suit :
  - La Direction Générale a pris l'engagement d'engager une démarche de lutte contre le risque de corruption. A ce titre, elle a désigné un responsable de la conformité au travers de son Directeur Financier. Par son engagement clair, sans réserve et sans équivoque, l'instance dirigeante promeut une culture de la transparence indispensable à l'évaluation des risques.

- Le Responsable de la Conformité est le Directeur Financier du Groupe.
  - Il pilote le déploiement, la mise en œuvre, l'évaluation et l'actualisation du programme de conformité anticorruption, en étroite coopération avec les parties prenantes de MLPLV.
  - Il pilote l'élaboration de la cartographie des risques de corruption, en accompagnant chaque service dans l'analyse des risques propres à ses fonctions, et processus, et tenant compte des mesures préventives en place.
  - Il communique la cartographie des risques à la Direction Générale de Marie Laure PLV. Celle-ci peut valider formellement la stratégie de gestion des risques mise en œuvre sur son fondement.
  - La Direction Générale s'assure que la mise en œuvre du plan d'actions retenu fait l'objet d'un contrôle régulier.
- Les responsables des processus managériaux, opérationnels et supports contribuent à l'exercice de cartographie des risques et sont responsables de la couverture des risques spécifiques au périmètre relevant de leur responsabilité.
- **2ème étape :**
  - Identifier les risques inhérents aux activités de Marie Laure PLV merchandising, tenant compte de son exposition. Cette étape vise à dresser la typologie des risques à laquelle Marie Laure PLV Merchandising est exposée dans le cadre de son activité, en fonction de son niveau de vulnérabilité.
- **3ème étape :**
  - Evaluer le niveau de maîtrise de ces risques Cette étape vise à évaluer le niveau de maîtrise par Marie Laure PLV Merchandising des risques de corruption. Il convient dès lors, à ce stade d'élaboration de la cartographie, d'évaluer l'efficacité des mesures de prévention existantes afin de maîtriser les risques.
- **4ème étape :**
  - Hiérarchiser les risques Une fois les risques de corruption déterminés, il convient de les hiérarchiser en identifiant les risques qu'il s'agit de traiter en priorité

## 2. Domaine d'application de la procédure

### 2.1. Sociétés concernées :

#### 2.1.1. Société Commerciale :

Marie Laure PLV Merchandising  
4bd Maréchal FOCH  
93800 Epinay sur Seine  
Tel : 01 48 13 52 86

#### 2.1.2. Sites de fabrication :

- Marie Laure Promo ACTION, Nogent le Rotrou (28)
- Largillier, Chevry-Cossigny (77)
- Créaplast, Saint Nicolas d'Attez, (27)



### 3. Résultat de l'analyse des risques de corruption

#### 3.1. Cartographie

Risque	Description du risque	Impact Net	Probabilité d'occurrence	Mesures de réduction
Fraude	Risque lié à des malversations comptables (défaut de surveillance des comptes, non-enregistrement de certaines transactions, achats fictifs)	Faible	Peu probable	
Conflit d'intérêts	Risque de conflit entre la mission confiée à une personne et ses intérêts privés	Faible	Possible	
Malversations	Risque lié aux cadeaux et invitations (absence ou méconnaissance de la politique encadrant les cadeaux et invitations, défaut d'enregistrement des cadeaux et invitations offerts et reçus, pots-de-vin)	Moyen	Possible	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Double signature comptable permanente</li> <li>- Contrôle de gestion indépendant en charge de la vérification des dossiers à l'ouverture et à leur fermeture (vérification des devis, commandes, budgets et procédures de consultation)</li> <li>- Code conduite interne</li> <li>- Code de conduite des fournisseurs, double validation voire triple validation avec procédure achat.</li> <li>- Interdiction Groupe de travailler avec des l'argent sous forme d'espèces.</li> </ul>
Corruption	Risque de corruption, d'ententes ou de fraude, que ce soit dans le cadre des relations avec les pouvoirs publics ou de relations d'affaires	Faible	Possible	
Blanchiment	Risque de blanchiment et financement du terrorisme	Faible	Peu probable	



